

Le 23 juillet 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mise à jour du baromètre des résultats de l'action publique : Les résultats sont là, la transformation de notre pays continue

À l'occasion du sixième Comité Interministériel de la Transformation Publique, Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques annonce aujourd'hui la nouvelle publication du baromètre des résultats de l'action publiques en ligne sur <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement>.

Le Gouvernement publie aujourd'hui les résultats de 7 nouvelles réformes prioritaires, portant à 43 le nombre de politiques auxquelles les Français ont accès en toute transparence. **Ces politiques prioritaires sont, pour une grande partie d'entre elles, la base des feuilles de route interministérielles des préfets. Le Premier ministre signera la première feuille de route lors du 6ème Comité Interministériel de la Transformation Publique qui se tient aujourd'hui à Vesoul.**

Les nouvelles mesures intégrées au baromètre des résultats de l'action publiques concernent l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le plan d'investissement dans les compétences, le plan de soutien aux petites lignes ferroviaires, l'accès à l'aide juridictionnelle, l'accompagnement des aidants, la mise en place d'un état civil numérique pour les Français de l'étranger et l'apprentissage de la nage et du vélo en toute sécurité pour les enfants.

Lancé le 13 janvier 2021 à l'occasion du séminaire gouvernemental, **près d'un million de Français ont d'ores et déjà eu l'occasion de consulter sur <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement> les bénéfices concrets des réformes engagées dans tous les domaines de leur vie quotidienne.**

Dans ce contexte, la ministre de la transformation et de la fonction publiques a d'ores et déjà parcouru 20 départements et l'ensemble des régions de la France métropolitaine afin de passer en revue les réformes suivies dans le baromètre, identifier les blocages éventuels

et proposer des solutions avec l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les collectivités territoriales, pour accélérer leur mise en œuvre.

En dépit de la crise sanitaire, la mise en œuvre des réformes progresse. Ainsi, depuis la première publication, le nombre d'espaces France Services labellisés a augmenté de 75 %, le nombre de contrats d'apprentissage de 40 %, le nombre de personnes ayant pris un congé de paternité de 33 %, le nombre bénéficiaires de primes à la conversion et du bonus écologiques de 28 %.

Des disparités persistent néanmoins entre certains territoires. A titre d'exemple, le délai d'instruction de l'allocation adulte handicapé peut varier de 2 à 8,5 mois selon les départements. Concernant la fibre, une fracture demeure entre les zones urbaines et périurbaines et les zones rurales et de montagne. S'agissant des maisons de santé, des efforts restent à conduire pour concentrer leur déploiement dans les zones les plus touchées par la désertification médicale.

Le Gouvernement reste pleinement mobilisé en faveur de la mise en œuvre jusqu'au dernier kilomètre des réformes prioritaires sur lesquelles le Président de la République s'est engagé auprès des Français.

**Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :**

Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : [presse.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtfp@transformation.gouv.fr)